



« Les Jeunes de Saint Médard »

Association de loi 1901 à but non lucratif

Maison des Jeunes de Saint Médard

3 rue du Gril

tél. : 01 43 31 44 84

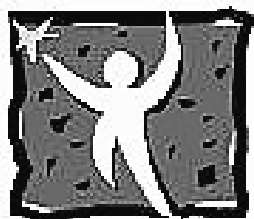
mjasm@club-internet.fr

jeunesdesaintmedard.free.fr

CAMPAGNE DE DONNS

2017-2018

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2017 et 2018, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

L'association les « Jeunes de saint Médard » est agréée par le ministère de la jeunesse et sports au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

Point sur les finances de l'association

En 2016, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
Sur un chiffre d'affaire de 250 000 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	29,00%	Alimentation - Goûter	2,60%
Subvention PS - CAF	14,00%	Fournitures administratives	0,05%
Aide à l'emploi et à la formation	44,50%	Activités pédagogiques	4,80%
Dons et aide	7,00%	Charges locatives	3,45%
Ville de Paris (ARE)	6,50%	Transport	0,75%
		Affranchissement - Télécom	0,05%
		Salaires et traitement	49,50%
		Charges sociales dont F°	37,50%
		Adhésions, cotisations et divers	0,05%
		Formations des bénévoles	1,25%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

Le don moyen (110 euro) et le nombre de donateurs ont été stables en 2016. Pour les personnes physiques, 66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises ou les personnes morales merci de nous contacter.

Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2017.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.